

# PART COMMUNAUTAIRE 2023 DE L'EAU POTABLE POUR LES COMMUNES DE VIENNE CONDRIEU AGGLOMERATION

## COMMUNES DE L'EX SYNDICAT SAINT ROMAIN EN GAL- SAINTE COLOMBE

Communes concernées	Tranche	Abonnement par an ht	Tarif au m3 HT
Sainte Colombe, bas de la Commune de Saint Romain en Gal	AUCUNE	22,00 €	0,90 €

## COMMUNE D'AMPUIS

Communes concernées	Tranche	Abonnement par an ht	Tarif au m3 HT
Bas d'Ampuis	0 à 50 m <sup>3</sup>	18,00 €	0,3060 €
	51 à 150 m <sup>3</sup>	18,00 €	0,5120 €
	> 151 m <sup>3</sup>	18,00 €	0,3060 €
	> 500 m <sup>3</sup>	18,00 €	0,0830 €

## COMMUNE DE CHASSE SUR RHONE

Communes concernées	Tranche	Abonnement par an ht	Tarif au m3 HT
Chasse sur Rhône	AUCUNE	15,00 €	1,1200 €

## COMMUNE DE CONDRIEU

Communes concernées	Tranche	Abonnement par an ht	Tarif au m3 HT
Bas de Condrieu	0 à 15 m <sup>3</sup>	9,43 €	0,1640 €
	16 à 6000 m <sup>3</sup>	9,43 €	0,2686 €
	> 6000 m <sup>3</sup>	9,43 €	0,1640 €

## COMMUNE DE JARDIN

Communes concernées	Tranche	Abonnement par an ht	Tarif au m3 HT
Jardin	AUCUNE	16,00 €	0,1500 €

## COMMUNE DE LES COTES D'AREY

Communes concernées	Tranche	Abonnement par an ht	Tarif au m3 HT
Les Côtes d'Arey	AUCUNE	AUCUN	1,0015 €

## COMMUNE DE LOIRE SUR RHONE

Communes concernées	Tranche	Abonnement par an ht	Tarif au m3 HT
Bas de Loire sur Rhône	0 à 15 m <sup>3</sup>	24,00 €	0,2300 €
	16 à 3000 m <sup>3</sup>	24,00 €	1,0875 €
	3001 à 12000 m <sup>3</sup>	24,00 €	1,0000 €
	> 12000 m <sup>3</sup>	24,00 €	1,4000 €

## COMMUNE DE PONT EVEQUE

Communes concernées	Tranche	Abonnement par an ht	Tarif au m3 HT
Pont-Evêque	AUCUNE	8,60 €	0,2300 €

## COMMUNE DE SAINT CYR SUR LE RHONE

Communes concernées	Tranche	Abonnement par an ht	Tarif au m3 HT
Bas de Saint Cyr sur le Rhône	AUCUNE	20,00 €	0,1400 €

## COMMUNE DE TUPIN ET SEMONS

Communes concernées	Tranche	Abonnement par an ht	Tarif au m3 HT
Bas de Tupin et Semons	AUCUNE	AUCUN	0,1067 €

## COMMUNE DE L'EX SIE DE L'AMBALLON

Communes concernées	Tranche	Abonnement par an ht	Tarif au m3 HT
Estrablin, Moidieu-Détourbe, Eyzin-Pinet, Saint Sorlin de Vienne, Meyssiez	0 à 45 m <sup>3</sup>	21,45 €	0,8486 €
	46 à 180 m <sup>3</sup>	21,45 €	0,1983 €
	181 à 450 m <sup>3</sup>	21,45 €	0,2377 €
	> 450 m <sup>3</sup>	21,45 €	0,3436 €

## COMMUNE DE L'EX SIE DU NORD DE VIENNE

Communes concernées	Tranche	Abonnement par an ht	Tarif au m3 HT
Chuzelles, Nord de Vienne, Serpaize, Seyssuel, Villette de Vienne	AUCUNE	60,00 €	0,4144 €

# COMMUNE DE VIENNE

## PRIX DU M3 D'EAU POTABLE

Tranche	Part collectivité	
	Abonnement par an	Tarif HT 2023 au m <sup>3</sup>
0 à 50 m <sup>3</sup>	VOIR TABLEAU CALIBRE DU COMPTEUR	1,031 €
51 à 200 m <sup>3</sup>		1,072 €
201 à 1000 m <sup>3</sup>		1,130 €
1001 m <sup>3</sup> à 5000 m <sup>3</sup>		1,092 €
> 5001 m <sup>3</sup>		0,993 €

## PRELEVEMENT DANS LA NAPPE

La redevance prélèvement s'appuie sur les volumes d'eau pompés dans la nappe

Prélèvement dans la nappe	0,071€/M3
---------------------------	-----------

## PRIME FIXE SEMESTRIELLE

CALIBRE COMPTEUR	Tarif HT 2023 semestrielle
15 / 20 mm	15,93 €
25 / 30 / 40 mm	31,83 €
50 mm	63,64 €
60 mm	127,29 €
80 / 100 mm	254,56 €

## PRIME FIXE SEMESTRIELLE POUR LES POSTES D'IRRIGATION

CALIBRE COMPTEUR	Tarif HT 2023 semestrielle
15 / 20 mm	7,97 €
25 / 30 / 40 mm	15,99 €
50 mm	31,83 €
60 mm	63,64 €
80 / 100 mm	127,29 €

## OUVERTURE OU CLOTURE D'UN CONTRAT

CALIBRE COMPTEUR	TARIF 2023 HT
15 mm	28,39 €
20 mm	28,39 €
25 mm	44,10 €
30 mm	48,84 €
40 mm	52,93 €
de 50 à 100 mm	76,23 €

RELEVÉ EXCEPTIONNEL DE COMPTEUR OU DÉPLACEMENT À LA DEMANDE D'UN  
ABONNÉ

Tout déplacement d'un agent du service des eaux sera facturé à 34,59 € HT.

INSTALLATION DE COMPTEURS NON FIXES DITS "COMPTEURS VOLANTS"

Prime mensuelle pour la fourniture temporaire d'eau : 52,49€ HT

Toute période mensuelle commencée est décomptée en entier.

## COMMUNE DE CHONAS (partie gérée en régie)

Communes concernées	diamètre compteur	Abonnement part annuelle	Tarif au m3 HT
Chonas l'Amballan (partie gérée en régie)	15 mm	36,00 €	1,02
	20 mm	50,00 €	
	30 mm	150,00 €	
	40 mm	200,00 €	
	50 mm	250,00 €	
	60 mm	300,00 €	
	80 mm	500,00 €	
	100 mm	700,00 €	

PRELEVEMENT DANS LA NAPPE

La redevance prélèvement s'appuie sur les volumes d'eau pompés dans la nappe

Prélèvement dans la nappe	0,10€/M3
---------------------------	----------

OUVERTURE OU CLOTURE D'UN CONTRAT

CALIBRE COMPTEUR	TARIF 2023 HT
15 mm	28,39 €
20 mm	28,39 €
25 mm	44,10 €
30 mm	48,84 €
40 mm	52,93 €
de 50 à 100 mm	76,23 €

RELEVÉ EXCEPTIONNEL DE COMPTEUR OU DÉPLACEMENT À LA DEMANDE D'UN  
ABONNÉ

Tout déplacement d'un agent du service des eaux sera facturé à 34,59 € HT.

INSTALLATION DE COMPTEURS NON FIXES DITS "COMPTEURS VOLANTS"

Prime mensuelle pour la fourniture temporaire d'eau : 52,49€ HT

Toute période mensuelle commencée est décomptée en entier.